



## Communiqué

Suite aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste, un Compte d'Affectation Spécial intitulé : « Fonds spécial pour la gestion de la Pandémie du Coronavirus 'Covid-19' » a été créé pour :

- La prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical ;
- Le soutien de l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie ;
- La préservation des emplois et l'atténuation des répercussions sociales de la pandémie.

Dans ce cadre, un effort substantiel a été consenti au profit du secteur de la santé, avec l'allocation de 2 milliards de dirhams pour le renforcement du dispositif médical. Ce montant a servi essentiellement à:

- L'achat d'équipement médical et hospitalier (1000 lits de réanimation, 550 respirateurs, 100.000 kits de prélèvements, 100.000 kits testeurs, équipement de radiologie et imagerie...);
- L'achat de médicaments (produits pharmaceutiques et consommables médicaux, réactifs, gaz médicaux...).
- Le renforcement des moyens de fonctionnement du ministère de la Santé (indemnités au personnel soignant, désinfection et nettoyage, carburant...);

Par ailleurs et afin d'assurer une meilleure lutte contre la Pandémie du Coronavirus « Covid-19 », les opérations de renforcement du dispositif médical vont se poursuivre et ce conformément aux Hautes Orientations Royales.